Fiche Signalétique

Section 1 – Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identification de la substance/formulation

Nom du produit: Tris Hydrochloride powder, ultra pure
Numéro de catalogue: 600-126-**
Utiliser à des fins de recherches en laboratoire.

Identification de la société/entreprise

Wisent Inc.
3645 Principale
Saint-Jean-Baptiste, Qc
Canada J0L2B0
Téléphone: +1 (450) 446-2660
Téléphone sans frais: 1-888-947-3681
Fax: +1 (450) 446-7038
Téléphone en cas d'urgence: +1 (514) 777-1312

Wisent Inc.
Boîte postale 131
St-Bruno, Qc
Canada, J3V 4P8

Section 2 – Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange
Pas une substance ni un mélange dangereux.
Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence
Pas une substance ni un mélange dangereux.
Dangers non classifiés ailleurs - aucun(e)

Section 3 – Composition/Informations sur les composants

Formule : C4H11NO3*HCl
Poids moléculaire : 157.60 g/mol
No.-CAS : 1185-53-1
No.-CE : 214-684-5

Section 4 – Premiers soins

Description des premiers secours

En cas d'inhalation
En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
En cas de contact avec la peau
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas de contact avec les yeux
Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
En cas d'ingestion
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2) et/ou section 11
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Donnée non disponible

Section 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés
Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx), Chlorure d'hydrogène gazeux
Conseils aux pompiers
Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Information supplémentaire
Donnée non disponible

Section 6 – Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Équipement de protection individuel, voir section 8.
Précautions pour la protection de l'environnement
Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Référence à d'autres rubriques
Pour l'élimination, voir section 13.

Section 7 – Manipulation et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Pour les précautions, voir section 2.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): 13: Substances solides non combustibles
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Hormis les utilisations mentionnées à la section 1, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

Section 8 – Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Paramètres de contrôle

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Protection du corps

Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire

La protection des voies respiratoires n'est pas requise. Utiliser des masques pour se protéger des niveaux de poussières Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

Section 9 – Propriétés physiques et chimiques

Information générales

Aspect	poudre
Couleur	N/A
Odeur	N/A
Point de fusion	150 - 152 °C (302 - 306 °F)
pH	N/A
Point d'ébullition	N/A
Point d'éclair	N/A
Température d'auto-inflammation	N/A
Température de decomposition	N/A
Taux d'évaporation	N/A
Inflammabilité	N/A
Limite supérieure d'explosivité	N/A

Limite inférieure d'explosivité	N/A
Pression de vapeur	N/A
Densité relative	N/A
Densité	N/A
Hydrosolubilité	soluble
Coefficient de partage	N/A
Propriétés explosives	N/A

N/A = donnée non disponible ou non testée

Autres informations concernant la sécurité
Donnée non disponible

Section 10 – Stabilité et réactivité

Réactivité
Donnée non disponible
Stabilité chimique
Stable dans les conditions recommandées de stockage
Risques de réactions dangereuses
Donnée non disponible.
Condition à éviter
Aucune donnée disponible.
Matières incompatibles
Bases, Oxydants
Produits de décomposition dangereux
Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx), Chlorure d'hydrogène gazeux Autres produits de décomposition - Donnée non disponible
En cas d'incendie : voir section 5

Section 11 – donnée toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë
DL50 Oral(e) - Rat - femelle - > 5,000 mg/kg
(OCDE ligne directrice 425)
Inhalation: Donnée non disponible
DL50 Dermale - Rat - mâle et femelle - > 5,000 mg/kg
(OCDE ligne directrice 402)
Donnée non disponible
Corrosion cutanée/irritation cutanée
Peau - Epiderme humain
Résultat: Pas d'irritation de la peau
(OCDE ligne directrice 439)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Étude in vitro
Résultat: Pas d'irritation des yeux - 4 h
(OCDE ligne directrice 437)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Test de Maximalisation - Cochon d'Inde
Résultat: négatif
(OCDE ligne directrice 406)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible
Test d'aberration chromosomique in vitro
Cellules de poumon de hamster chinois
Résultat: négatif

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Toxicité à dose répétée - Rat - mâle et femelle - Oral(e) - Dose sans effet toxique observé - > 1,000 mg/kg RTECS: donnée non disponible

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Section 12 – Informations écologiques

Toxicité

Toxicité pour les poissons

Essai en statique CL50 - Leuciscus idus(Ide) - 460 mg/l - 96 h (OCDE ligne directrice 203) Remarques: (par analogie aux composés similaires)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Essai en statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - > 117 mg/l - 48 h (OCDE Ligne directrice 202)

Toxicité pour les algues

Essai en statique CE50r - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - 397 mg/l - 144 h (OCDE Ligne directrice 201)

Toxicité pour les bactéries
Essai en statique CE50 - boue activée - > 1,000 mg/l - 3 h (OCDE Ligne directrice 209)
Persistance et dégradabilité
Biodégradabilité
Aérobique - Durée d'exposition 28 jr Résultat: 97.1 % - Facilement biodégradable. (OCDE ligne directrice 301F)
Potentiel de bioaccumulation
Donnée non disponible
Mobilité dans le sol
Donnée non disponible
Résultats des évaluations PBT et vPvB
L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée
Autres effets néfastes
Donnée non disponible

Section 13 – Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets
Produit
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
Emballages contaminés
Éliminer comme produit non utilisé.

Section 14 – Transport information

DOT (US)
Marchandise non dangereuse
IMDG
Marchandise non dangereuse
IATA
Marchandise non dangereuse

Section 15 – Information sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Section 16 – Autres informations

MSDS Date de révision: Juin 2023

For research use only. Not use for diagnostic procedures.